

Lettre de l'ASAF 12/01

« Ne pas subir

(Maréchal Jean de Lattre de Tassigny)

Défense : l'indispensable redressement

Constat !

L'année 2011 qui vient de s'achever a rappelé à nos compatriotes et prouvé aux puissances étrangères le savoir faire opérationnel de l'armée française dans les différents types de conflits où elle a été engagée. Mais ces opérations militaires ont aussi cruellement révélé sa dépendance envers les Américains, faute de disposer de certaines capacités majeures.

Cette situation est la conséquence patente de la réduction continue des ressources que notre pays consacre à sa défense depuis plus de 30 ans. Si cette tendance ne s'inverse pas, non seulement les lacunes actuelles ne seront pas comblées mais elles se multiplieront et le niveau d'entraînement, jusqu'à présent préservé, chutera par manque de moyens suffisants. Cette paupérisation progressive de l'armée se traduira par une perte irréversible de sa capacité d'action.

Les élus, membres des commissions parlementaires de la Défense partagent ce constat, et les propos tenus par les responsables des armées l'automne dernier ont été sans ambiguïté malgré les habituelles précautions oratoires inhérentes à ce genre d'exercice.

Options ?

En dépit de ce constat et compte tenu de la situation financière difficile que traverse la France, des voix estiment normal et inévitable que les armées participent à l'effort budgétaire demandé à l'Etat. Elles oublient qu'en 30 ans la France a divisé par 2,5 son effort de défense qui est passé de 4% à 1,6% du PIB.

C'est ainsi que certains proposent de réduire encore les effectifs d'une armée de terre déjà passés sous le seuil critique des 100 000 hommes. Comment dans ces conditions, assurer une formation et un entraînement de qualité et disposer d'un volume de forces significatif dans les zones d'engagement, y compris le théâtre national? Il y a pourtant bien longtemps que les " gros bataillons " n'existent plus, et qu'un tiers des effectifs existants part en opérations chaque année !

Doit-on se satisfaire d'une flotte d'avions ravitailleurs, de transport et d'hélicoptères dont les capacités sont inférieures à celles qu'elles étaient il y a 20 ans alors que les zones d'engagement sont plus éloignées?

Comment la France, sans bâtiments de surface en nombre suffisant, peut-elle contrôler son espace maritime, soit 20 fois sa superficie, et participer à la sécurité des voies de communication commerciales ?

Zones d'intérêt :

Hors l'Europe, nos zones stratégiques prioritaires sont l'Afrique et le Moyen Orient pour des raisons évidentes liées à la géographie (proximité, ressources énergétiques, démographie, sous développement).

La Méditerranée est plus que jamais un lac et les frontières de l'Europe passent à moins de 500 kms des capitales des Etats souvent agités qui la bordent au sud et à l'est. La Corse, la Sicile, la Crète, Chypre fournissent à cet égard les bases indispensables pour la surveillance et la conduite d'éventuelles opérations d'un certain niveau, dans la durée.

L'Afrique subsaharienne, bien plus que l'Afghanistan, constitue une zone clef pour la France et l'Europe. Si son riche sous-sol recèle des matières premières en quantité que l'Europe ne possède pas et dont elle a besoin, son développement économique insuffisant et sa démographie explosive entraînent une instabilité dangereuse qui pousse de nombreux Africains à émigrer.

Pour accélérer le développement économique de l'Afrique, notre pays, avec ses voisins européens, ne va-t-il pas devoir renforcer son aide pour stabiliser et sécuriser les pays en proie à des crises et des conflits récurrents qui génèrent en outre terrorisme, piraterie et extrémisme ?

Vigilance.

Toute politique s'appuie sur une stratégie générale dont la stratégie militaire est l'une des composantes. La campagne électorale ne doit donc pas se limiter à l'annonce de mesures ponctuelles et catégorielles, en particulier dans le domaine de la Défense.

Il convient de veiller à ce que les propositions des candidats pour rétablir les finances de la Nation ne soient pas le produit d'une réflexion exclusivement comptable, mais prennent en compte les ressources nécessaires pour que nos forces retrouvent la cohérence de leurs moyens à un niveau suffisant.

En ces temps incertains, les armées restent en effet un atout essentiel qu'il serait dangereux de perdre. Elles garantissent à notre pays non seulement son indépendance et sa sécurité, mais contribuent largement à la défense de ses intérêts stratégiques, au soutien de son industrie ainsi qu'à sa crédibilité et à son influence dans le monde.

Rédaction de l'ASAF